



DES PERSONNES TORTUREES AU COURS DE L'AN 2023

Un homme torturé en commune et province Gitega

En date du 4 janvier 2023, vers 20 heures, sur la colline Birohe, commune et province Gitega, Richard Niyongabire, cultivateur, a été battu par des membres de la milice Imbonerakure dirigés par Protais Gacuraburo, Directeur de l'ECOFO Birohe. Selon des sources sur place, il rentrait à la maison et Richard est tombé dans une embuscade tendue par ces Imbonerakure en patrouille nocturne. Ils le battaient en l'accusant d'être un voleur avant de le conduire agonisant au poste de police de Tankoma tout près de l'Université Polytechnique de Gitega. Selon les mêmes sources, le chef de poste a refusé de l'accueillir et a demandé à ces Imbonerakure de le transporter à l'hôpital. Ces présumés auteurs l'ont jeté dans un boisement d'eucalyptus à quelques mètres de la position de police où Il a été évacué par des passants vers 22 heures. Ces derniers l'ont transporté à l'Hôpital Régional de Gitega pour des traitements médicaux.

Une fille torturée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 27 janvier 2023, vers 16 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Joselyne Irakoze, âgée de 25 ans, travailleuse domestique chez un enseignant, Jean Célestin Ndiokubwayo, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 53 ans, a été tabassée à coups de bâton sur tout le corps jusqu'à perdre connaissance par Enock Habimana, âgé de 33 ans et Emmanuel, âgé de 23 ans, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, cette fille a été accusée d'avoir volé 10 000 fbu appartenant à Trycia Ishimwe, fille de cet enseignant. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée par une voisine vers l'hôpital Buhiga où elle a été alitée tandis que ces présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 28 janvier 2023, vers 7 heures, sur la RN 12, Gitega–Muyinga, colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Abou Hebeau, de nationalité congolaise, âgé de plus ou moins 37 ans, a été retrouvé ligoté au niveau des bras, des jambes et des testicules. Il présentait des cicatrices au niveau des bras, des jambes et une seringue aux épaules où on l'a injecté des

drogues et ne pouvait pas parler. Selon des sources sur place, il a été évacué à bord d'une ambulance vers l'hôpital Buhiga où il a été soigné. Il a commencé à parler difficilement et il a dit qu'il est un convoyeur d'un camion remorque appartenant à Vianney Nkeshimana surnommé Donatien, originaire de la province Muyinga. Ce véhicule se dirigeait vers la Tanzanie et au cours de la route, le chauffeur lui avait proposé de vider le carburant du camion mais il s'y était opposé. Par après, ils sont arrivés à Muyinga dans la nuit où le chauffeur a garé le camion et le convoyeur a été arrêté par des agents du SNR qui l'ont conduit à Gitega où il a subi des injections des drogues et a perdu connaissance.

Un membre du parti CNL torturé en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 1^{er} février 2023, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, le prénommé Richard, membre du parti CNL, vendeur de la viande de porc sur cette colline, a été tabassé par Isidore et Claver, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été conduite par ces Imbonerakure au CDS privé se trouvant à la 8^{ème} avenue sur cette colline mais les infirmiers ne l'ont pas reçue car elle était dans un état critique. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à la maison tandis que ces présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Une écolière torturée par son enseignante commune Nyabihanga, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 février 2023 indique qu'en date du 3 février 2023, vers 11 heures, à l'ECOFO Gasenyi, colline Kivomwa, commune Nyabihanga, province Mwaro, Ariella Iteka, écolière de la 4^{ème} année a été battue à coups de bâtons au niveau des fesses par Marie Ndereyimana, son enseignante. Selon des sources sur place, cette enseignante a jeté aussi une craie qui a blessé l'enfant au niveau de l'œil gauche. Selon les mêmes sources, d'autres élèves se sont révoltés et ils ont lancé des cris qui ont été calmés par les autorités de cette école. Ces dernières ont ordonné à cette enseignante de faire soigner l'enfant et elle l'a accepté mais après avoir constaté que la facture médicale était de 2 millions fbu, elle a refusé arguant que c'est un accident de travail. Les parents de l'enfant ont alors porté plainte contre cette enseignante à la PJ Nyabihanga. L'enseignante a été arrêtée et conduite au cachot de police de Nyabihanga.

Deux membres du parti CNL tabassés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 février 2023 indique qu'en date du 11 février 2023, sur le marché communément appelé Kunama, colline Kavumu, zone Muyira, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Martin Hakizimana et son frère, Yussuf Ndayizeye, tous membres du parti CNL, ont été tabassés jusqu'à perdre connaissance par un groupe des membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces victimes rentraient chez elles quand elles ont été attaquées et battues. Selon les mêmes sources, ces deux victimes ont été secourues par Gédéon Mpitavuma, ex-chef de zone Muyira qui les ont conduites au CDS Muyira pour une prise en charge médicale.

Un membre du parti CNL torturé en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 mars 2023 indique qu'en date du 11 mars 2023, vers 21 heures, à la 6^{ème} avenue communément appelée « Kurya Kigali », colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Dismas Nsengiyumva, conducteur de taxi-vélo, membre du parti CNL, originaire de la province Mwaro, a été arrêté par Gérard Nizigiyimana et son épouse Goreth Ndiwokubwayo alias Gogo, membres du parti CNDD-FDD, accompagnés par des membres de la milice Imbonerakure Anicet Ntakirutimana, Abdoul Ciza et Juvénal Nimpagaritse. Selon des sources sur place, Dismas était accusé d'avoir refusé de rembourser de l'argent lui prêté par Gérard Nizigiyimana. Dismas a été amputé de ses testicules qui ont été d'abord mis dans un sachet et ont été déposés ensuite sur sa tête. Le lendemain matin, Dismas Nsengiyumva a été retrouvé agonisant sur le lieu de l'incident par des personnes qui allaient chercher de l'herbe pour leur bétail et ces derniers l'ont évacué vers le CDS « Les Amis » sis à Buringa, à la 8^{ème} avenue. Par après, il a été transféré dans un des hôpitaux de Bujumbura Mairie pour des soins médicaux. De son lit d'hôpital, Dismas a indiqué que Gérard Nizigiyimana lui avait prêté une somme de 500 000 fbu dont 260 000 fbu était déjà remboursée. Selon les mêmes sources, Gérard Nizigiyimana et son épouse Goreth Ndiwokubwayo avaient promis une somme de 50 000 fbu à ces membres de la milice Imbonerakure afin de les aider à recouvrer le reste. En date du 12 mars 2023, vers le soir, le Commissaire communal de police à Gihanga, Marc, a arrêté ces présumés auteurs mais la femme de Gérard a été relaxée parce qu'elle avait un bébé. Ils ont été conduits au cachot de la brigade de Gihanga avant d'être transférés au parquet de Bubanza en date du 15 mars 2023.

Un homme torturé en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 13 mars 2023, vers 20 heures, sur la sous-colline Ninga, colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Gérard Nyunguye, âgé de 58 ans, a été tabassé par Olivier Nkengurukiyimana, Patrick Hakizimana, Libérat Niyukuri, Michel Ntabanga et Jules Nsabimana, tous membres de la milice Imbonerakure lorsqu'il rentrait chez lui. Selon des sources sur place, Gérard arrivait au niveau du pont de la rivière Ninga quand ces Imbonerakure l'ont attaqué et l'ont dépouillé de tout ce qu'il possédait avant de le tabasser. Gérard a crié au secours en disant qu'il connaît ces Imbonerakure et ces derniers l'ont jeté sous le pont avant de partir. Selon les mêmes sources, le matin du 14 mars 2023, des passants ont trouvé Gérard sous ce pont en état critique et l'ont conduit au CDS appelé « Les Amis » sis à la 8^{ème} avenue Buringa. Vers le soir du 14 mars 2023, le Commissaire communal de police à Gihanga, Marc, accompagné par l'OPJ Edouard a arrêté ces présumés auteurs et les a conduits au cachot de la brigade de Gihanga.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 mars 2023 indique qu'en date du 4 mars 2023, vers 12 heures, sur la colline Shanga, zone Rutonganikwa, commune Buhiga, province Karuzi, Joseph Habimana, âgé de 40 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassé et blessé au

niveau du front par un groupe de membres de la milice Imbonerakure percepteurs des taxes communales commandés par Elysée Mbazumutima, âgé de 32 ans, membre de cette milice, chef des percepteurs des taxes au marché de Kamahoro, originaire de la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi. Selon des sources sur place, Joseph Habimana rentrait chez lui avec un coq qui avait manqué de client et ces membres de la milice Imbonerakure lui ont demandé de payer une taxe de 1000 fbu mais ce dernier leur a répondu qu'il ne pouvait pas payer une taxe sur un produit non vendu. Ces membres de la milice Imbonerakure lui ont arraché par force le coq et ils l'ont tué. Selon les mêmes sources, ils ont commencé à le tabasser, lui ont lancé une pierre au niveau du front et le sang a coulé. Le frère de la victime est venu le secourir et l'a conduit à l'hôpital de Buhiga où il a été alité.

Une personne torturée en commune et province Ruyigi

Dans la nuit du 7 mars 2023, vers 23 heures, sur la colline Murehe, commune Gisuru, province Ruyigi, Vincent Irankunda, âgé de 37 ans, a été tabassé au niveau des côtes à l'aide d'une ceinture semblable à un ceinturon des militaires par des membres de la milice Imbonerakure dont Didace Nyandwi et Moïse Bukuru. Selon des sources sur place, Vincent Irankunda a été surpris en train de voler dans un champ du maïs appartenant à Edouard Mbonabuca. Selon les mêmes sources, étant donné que sa santé était critique, la victime a été conduite au centre de santé accompagnée par des policiers du poste de police de Gisuru qui l'ont fait retourner au cachot dudit poste après avoir été soigné.

Un jeune homme torturé en commune Matana, province Bururi

En date du 1^{er} avril 2023, vers 16 heures, sur la colline Butwe, commune Matana, province Bururi, un prénommé Elie, âgé d'environ 22 ans, a été battu à coups de poings par trois membres de la milice Imbonerakure dont Samuel, gérant du marché de Matana. Selon des sources sur place, la victime a perdu connaissance et a été trouvée agonisant par Honorable Bosco qui passait. Ce dernier l'a évacué vers l'hôpital de Matana tandis que les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Cinq membres du parti CNL torturés en commune et province Ngozi

En date du 5 avril 2023, sur la colline Gahwazi, commune et province Ngozi, Emmanuel Niyongabire, Thierry Bigirimana, Ildéphonse Minani, Gérard Ntunzwenimana et Jean Paul Bahati, tous membres du parti CNL ont été battus et arrêtés par des membres de la milice Imbonerakure sur l'ordre de Joseph Martin Bucumi, administrateur de la commune Ngozi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de planter des bananiers au bord de la route sur laquelle Honorable Agathon Rwasa, président dudit parti devait passer pour rencontrer des responsables de ce parti dans cette province. Selon les mêmes sources, ils ont été libérés le même jour grâce au plaidoyer des responsables de ce parti ayant contacté le Commissaire provincial de police et le Procureur de la République à Ngozi.

Un chef de zone torturé en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 5 avril 2023, vers 19 heures, au marché de Bugenyuzi, commune Bugenyuzi, province Karuzi, Thomas Itangishaka, chef de zone, membre du parti CNDD-FDD a été tabassé et blessé au niveau de l'œil droit par Aaron Ndayizeye, âgé de 26 ans ; Bruno Niyomwungere, âgé de 32 ans et Rukundo, âgé de 41 ans, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils étaient dans un bar appartenant à Waziri quand ils l'ont battu. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont cassé sa moto. Ces présumés auteurs ont été arrêtés par la police.

Une personne torturée en commune et province Kayanza

En date du 18 avril 2023, sur la colline Kibingo, zone Murima, commune et province Kayanza, Rudahusha, âgé de 49 ans, marié a été battu par des habitants sur l'ordre de Thaddée, chef de cette colline. Selon des sources sur place, cette victime a été accusée de sorcellerie par ces habitants de la colline Kibingo. Selon les mêmes sources, ce chef de colline Kibingo avait ordonné aux habitants de le brûler après l'avoir battu. Adrien Nyandwi, chef de zone Murima est intervenu en empêchant la population de le tuer. Thaddée a été arrêté et conduit au cachot du commissariat Kayanza. Rudahusha a été évacué vers le CDS Murima où il a été hospitalisé.

Deux personnes torturées en commune et province Kayanza

En date du 1^{er} avril 2023, vers 20 heures, au quartier Gisoro, dans une localité communément appelée "kwi barrière", commune et province Kayanza, Alexandre Ndayiragije alias Titi, âgé de 52 ans, résidant à Kayanza et Dieudonné Bukuru, conducteur de taxi moto ont été tabassés par Hassan Ngomanziza, commissaire communal de police à Kayanza accompagnés par ses AT. Selon des sources sur place, Alexandre Ndayiragije rentrait chez lui et a vu le commissaire Hassan et ses AT en train de tabasser Dieudonné Bukuru après l'avoir contraint à s'asseoir par terre et bandé les yeux en l'accusant de conduire une moto sans plaque. Alexandre s'arrêta et a plaidé que cette victime laissée et conduire plutôt cette moto au commissariat de police et interpellé le motard le lendemain. Selon les mêmes sources, tout à coup, Alexandre a été battu à coup de gifle au niveau du visage par Hassan qui l'a aussi obligé de s'asseoir sur le sol, l'a menacé qu'il pouvait même tirer sur lui s'il continuait à dire un mot. Alexandre a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza mais il a été libéré vers 22 heures sur l'ordre du procureur de la République de Kayanza, Isaac Ningabira. Alexandre a porté plainte le lendemain auprès du procureur de la République à Kayanza mais Hassan n'a pas été inquiété.

Un journaliste torturé en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2023 indique qu'en date du 23 avril 2023, vers 22 heures, au quartier Gihosha, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Léonce Shirambere, journaliste du journal en ligne Burunga News, a été battu et blessé au niveau de l'œil gauche à coups de bâtons par des membres de la milice Imbonerakure dirigés par leur chef,

Edouard Ndacayisaba. Selon des sources sur place, ce journaliste rentrait à la maison. Il a été tabassé jusqu'à deux heures du matin avant d'être relâché étant dans un mauvais état. Léonce ne peut pas dormir car il souffre au niveau des côtes suite à ces bastonnades. Selon les mêmes sources, il a été accusé de collaborer avec des médias en exil et que son organe de presse critique l'action gouvernementale. Léonce a porté plainte contre son bourreau qui s'est présenté au bureau de l'officier de la police judiciaire à Gihosha mais le présumé auteur n'a pas été inquiété malgré qu'il avait avoué les faits.

Une personne battue en commue et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 juillet 2023 indique qu'en date du 15 juillet 2023, vers 21 heures, sur la colline Rutegama, commune et province Gitega, Fabrice Havyarimana, âgé de 24 ans, chômeur, a été battu et coupé un de ses testicules par un groupe d'Imbonerakure en ronde nocturne. Selon des sources sur place, la victime rentrait chez elle quand elle a été attaquée et tabassée par ces membres de la milice Imbonerakure. Après cet acte, Fabrice Havyarimana a été jeté dans un boisement d'eucalyptus à quelques mètres de son domicile. Selon les mêmes sources, Fabrice Havyarimana a été retrouvé très tôt le matin du dimanche par des gens qui se rendaient à la messe et a été transporté à l'hôpital régional de Gitega pour des soins médicaux.

Un homme tabassé en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 11 août 2023, vers 3 heures du matin, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, le nommé Ndayizeye, âgé de 40 ans, originaire de la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi a été tabassé par Jibril, âgé de 43 ans, chef des Imbonerakure sur cette colline et un nommé Bitoke, âgé de 38 ans, Imbonerakure. Selon des sources sur place, Ndayizeye dormait devant un portail d'Elias Mayendereyo et l'ont accusé d'être un voleur. Ils l'ont réveillé, l'ont ligoté les bras derrière le dos avant d'emmener loin des ménages où ils l'ont battu sur tout le corps. Ils lui ont volé une somme d'un million de fbu qu'il a eu en vendant sa parcelle sur la colline Muyange. La victime a crié au secours, des gens des environs sont intervenus, les ont arrêtés et les ont conduits au cachot de la police mais ils ont été libérés le même jour par l'OPJ, Jean Marie Niyonkuru. Selon les mêmes sources, ivre, la victime était allée chez son ami vers minuit, Mayendereyo pour demander d'être hébergé et il avait appelé mais personne ne l'avait entendu car la famille était dans un sommeil. La victime a été conduite à l'Hôpital de Buhiga.

Trois personnes tabassées en commune Ndava, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 août 2023 indique qu'en date du 1^{er} août 2023, vers 22 heures, sur la colline Higiro, commune Ndava, province Mwaro, Marie Nindaba âgée de 82 ans, a été battue accusée de sorcellerie par Caporal-chef Helmenégilde Habonimana. Selon des sources sur place, il s'est introduit dans l'enclos de la victime et a commencé à la battre au niveau du visage, de la poitrine et du dos à l'aide des bottines. Une petite fille qui assistait à la scène a crié au secours et Jean Baptiste Nkurunziza ainsi que sa femme Jeannette sont intervenus

mais ils ont été battus et blessés respectivement au niveau de l'œil droit et du front. Selon les mêmes sources, tous les trois ont été conduits à l'hôpital Fota pour des soins médicaux. La santé de Jean Baptiste et de sa femme s'est améliorée mais la vieille femme se trouvait dans un état critique étant donné qu'elle crachait du sang. Le présumé auteur a été arrêté le lendemain matin et a été conduit au cachot du commissariat communal de Ndava par le Commissaire communal de Ndava, Colonel de Police Alfred sur l'ordre du Commissaire provincial, Colonel de Police Dominique Hakizimana. Le présumé auteur a été transféré au cachot du parquet de Mwaro.

Trois personnes tabassées en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la nuit du 14 au 15 août 2023, vers 22 heures, sur la sous-colline Buhinyuza, colline Cibitoke, commune Rugombo, province Cibitoke, Fabien Ngendakumana, Joseph Nsabimana et Callixte Manirakiza, tous cultivateurs et sans appartenance politique connue ont été tabassés et blessés au niveau de la tête et du dos à l'aide des gourdins par des membres de la milice Imbonerakure en ronde nocturne dont Jean Miburo alias Gikoko, Kubwimana, Jacques Rufumba, Claude Ndikubwabo et Kansuraheba alias Ndakwica. Selon des sources sur place, les victimes rentraient chez elles en provenance d'un bar et elles ont été accusées de rentrer tard. Selon les mêmes sources, les victimes ont été conduites à l'hôpital Cibitoke pour des soins médicaux.

Une vieille femme tabassée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 19 août 2023, vers 16 heures, sur la colline et zone Muyange, commune Nyanza-lac, province Makamba, Isidora Niyonizigiye, âgée d'une soixantaine d'années a été tabassée à son domicile à coups de poings, de bottine et des gifles par Moïse Arakaza alias Nyeganyega, commissaire provincial de police, accompagné par ses deux gardes du corps. Selon des sources sur place, Isidora était assise devant sa maison. Il grondait cette vieille femme que des tutsi ont tué des hutu, qu'il est temps de se venger contre eux et qu'elle est membre du parti UPRONA comme son mari, Patrice Ntiganzwa, ex-chef de colline de Muyange de 1993 à 2015. Des voisins sont intervenus et ont protesté contre ces traitements inhumains qu'il infligeait à cette vieille dame. Selon les mêmes sources, il jetait aussi des pierres contre des personnes qu'il rencontrait sur son chemin.

Une femme membre du parti CNL tabassée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 12 septembre 2023, vers 20 heures, au quartier Kajaga, sur la colline Kinyinya III, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Housna Habonimana, âgée de 24 ans, mariée, membre du parti CNL a été tabassée à son domicile à coups de bâtons sur tout le corps, et à coup de poings au niveau du visage par des membres de la milice Imbonerakure dont le prénom Kévin. Selon des sources sur place, Housna Habonimana a été accusée d'avoir donné des informations à l'ACAT Burundi sur la disparition de son frère Karim Irakoze qui a eu lieu en date du 22 août 2023, vers 14 heures, tout près d'un bar communément appelé « Black and White » à Kinyinya I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura et de sa sœur Aïsha Mohammed qui a eu lieu en date du 28 juillet 2022, au quartier Kajaga, à Kinyinya III en zone

Rukaramu. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont menacé Housna qu'elle subirait le même sort que Karim Irakoze et Aïsha Mohammed.

Un homme tabassé en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 septembre 2023 indique qu'en date du 10 septembre 2023, dans un cabaret de la colline Butezi, commune Giharo, province Rutana, Dieudonné Ndayisenga, résidant sur la même colline, a été tabassé par des policiers dont un surnommé « Mpagakese », garde-corps de Japhet, Commissaire communal au cours des rondes nocturnes. Selon des sources sur place, Dieudonné a été accusé d'ivresse et il a été soigné au CDS Butezi. Le lendemain, ces policiers se sont rendu au domicile de Dieudonné Ndayisenga et l'ont accusé d'avoir sali un uniforme d'un policier et lui ont fait payer une somme de 36 000 fbu.

Un militaire torturé en commune Giharo, province Rutana

En date du 20 septembre 2023, vers 19 heures, au marché de Giharo, au chef-lieu de la commune Giharo, province Rutana, Ndagijimana alias Mazuru, militaire en congé, a été tabassé, blessé à l'aide des ceinturons au niveau de la tête et a été renversé par terre par des policiers en patrouille dirigés par Alphonse Ndenzako alias Savyinyo, AT du commissaire communal de police. Selon des sources sur place, ce militaire intervenait en faveur d'un conducteur de taxi-moto quand ces policiers tentaient de lui prendre par force sa moto. Ces policiers ont par après conduit ce militaire au cachot du poste de police Giharo où il a passé deux jours avant d'être relâché.

Quinze élèves dont 9 filles tabassés en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 03 octobre 2023, vers 15 heures, à l'ECOFO Buseruko I, commune Mugina, province Cibitoke, Emmanuel Ihabose, enseignant à cette école a tabassé Sonia Nizigiyimana, âgée de 15 ans, Glentine Igiraneza, âgée de 17 ans, Kelly Ngiriyeneza, âgé de 15 ans, Amy Noëlla Manirakiza, âgée de 13 ans, Faïda Niyonsaba, âgée de 16 ans, Adeline Nijimbere, âgée de 15 ans, Venuste Irakoze, âgé de 13 ans, Tumaini Kwizerimana, âgée de 15 ans, Cynthia Niyokwizera, âgée de 13 ans, Milliamu Igiraneza, âgée de 14 ans, Ombeni Coroka, âgé de 14 ans, Faliene Igirimbabazi, âgée de 14 ans, Fiston Niyonyishu, âgé de 15 ans, Léonce Niyongabo, âgé de 11 ans et Lewis Nkurikiye, âgé de 13 ans, tous écoliers de la 6ème année. Selon des sources sur place, ces élèves ont été accusés du dérangement en classe. Chaque écolier avait été battu à 10 coups de bâtons de bambous et leurs traces étaient visibles sur leurs corps tandis que Sonia Nizigiyimana a été blessée au niveau des jambes. Selon les mêmes sources, Emmanuel Ihabose, a été arrêté en date du 05 octobre 2023 par la police et a été conduit au cachot du commissariat communal de Mugina.

Un rwandais torturé en commune Busoni, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 octobre 2023 indique qu'en date du 14 octobre 2023, sur la colline Rwibikara, commune Busoni, province Kirundo, Michel Rwakananga, de nationalité rwandaise résidant dans la commune Ruhuha a été battu et blessé au niveau du front par Déo Sikubwayo, Claver Nzirubusa, Canesius Misago, tous membres de la milice Imbonerakure de la colline Rwibikara. Selon des sources sur place, Michel Rwakananga a été accusé

d'espionnage alors qu'il venait rendre visite à ses quatre enfants et sa femme de nationalité burundaise. Celle-ci a été interdite par des membres de la milice Imbonerakure de rejoindre son époux suite à la mesure de fermeture des frontières du Burundi avec le Rwanda en 2015. Selon les mêmes sources, après l'ouverture des frontières, sa femme n'a plus droit d'aller chez son mari vivant à 8 km du Rwanda car elle n'a pas des documents de voyage. La population se lamente aussi de l'ouverture des frontières alors que personne ne peut plus franchir le Rwanda sans document de voyage qui est livré à Ngozi.

Une femme torturée en commune et province Kayanza

En date du 26 octobre 2023, vers 17 heures, sur la colline Rwintare, commune et province Kayanza, Emmanuelle Nduwimana a été battue au niveau du visage par Marie Goreth Nshimirimana, chef de colline et membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime était avec Gabriel, son mari au cabaret qui se trouve sur cette même colline. Muhebera Donis, Imbonerakure a approché le couple et a touché sur les seins d'Emmanuelle d'une façon inattendue. Gabriel, a demandé pourquoi il touche les seins de sa femme et a giflé Donis. Selon les mêmes sources, ce chef de colline est venu avec des Imbonerakure et ont commencé à tabasser Emmanuelle en l'accusant d'empêcher son mari de prendre part aux activités organisées par le parti CNDD-FDD. Gabriel a essayé défendre sa femme mais en vain. Par après, défigurée, cette victime a porté plainte auprès de l'administration à la base.

Une personne torturée en commune Bugabira, province Kirundo

En date du 3 novembre 2023, sur la colline Ruhehe, zone Kigina, commune Bugabira, province Kirundo, Emmanuela Nditurimana, âgée de 13 ans, élève à l'ECOFO Ruhehe, en 5^{ème} année a été menottée, piétinée sur les ongles, fouettée, les coups de pied à la poitrine et au dos par un policier garde-corps d'Eric Twizerimana, administrateur de la commune Bugabira, tout près du domicile de ce dernier. Selon des sources sur place, la victime ramassait des termites communément appelé « Inswa », a approché le portail et le policier l'a appelée et a commencé à la tabasser. Selon les mêmes sources, la victime a criée au secours mais en vain et même les voisins qui sont venus, ont assisté impuissamment. Les mêmes sources ajoutent que l'administrateur s'est levé et il est venu voir ce qui se passait mais n'a pas agi. L'épouse de l'administrateur a dit au policier de laisser partir l'enfant et ce dernier a été pris en charge par sa famille car l'administrateur avait refusé de le faire soigner. La victime a été conduite à l'hôpital de Kirundo où elle a reçu des soins médicaux. Le gouverneur de la province Kirundo, Victor Segasago a dépouillé une commission pour enquêter sur le cas et a payé toutes les dépenses opérées.

Une vieille femme tabassée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 16 novembre 2023, vers minuit, au village VI, commune Gihanga, province Bubanza, Concilie Mbandagare, âgée de 65 ans, membre du parti CNL, a été tabassée à coup de bâtons à son domicile par Bienvenue Nkorerimana et Obède, tous membres de la milice Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'être parmi des membres de la

coopérative des cultivateurs du village VI qui ont dénoncé un vol de plus de 30 millions fbu perpétré par l'ex-président de cette coopérative, Pasteur Hakizimana surnommé Gihugu, membre du parti CNDD-FDD et ex-responsable des membres de la milice Imbonerakure en commune Gihanga. Selon les mêmes sources, les deux Imbonerakure ont été arrêtés et conduits à la brigade de Gihanga par le commissaire Marc sur l'ordre de Léopold Ndayisaba, administrateur communal de Gihanga.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2023 indique qu'en date du 21 novembre 2023, vers 6 heures, au quartier Kigwati-Rugogwe, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un nommé Mugisha, âgé de 23 ans, a été tabassé par Léonard Gakera, âgé de 53 ans, membre du parti UPRONA et adjoint du chef de quartier, Juvénal Havyarimana, âgé de 50 ans, Muhimpundu, âgé de 42 ans, chef de dix ménage, et Thierry, âgé de 27 ans, motard, tous membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ils l'ont accusé d'avoir volé un bidon vide de 20 litres chez son voisin mais la victime a refusé les accusations et ils l'ont battu jusqu'à ce qu'il perde connaissance. Selon les mêmes sources, ils l'ont conduit à la police mais arrivé au cachot, il a commencé à pisser du sang et les policiers ont refusé de l'admettre et ont exhorté ceux qui l'ont battu de le transporter à l'hôpital où il a passé trois jours. Les auteurs ont payé la facture des soins mais n'ont pas été inquiétés.

Un enfant torturé en commune Kiganda, province Muramvya

En date du 5 décembre 2023, au cachot de police de Kiganda, province Muramvya, Alain Ndayikeza, âgé de 14 ans, élève en 6^{ème} à l'ECOFO Ngara a été torturé à l'aide du ceinturon par Olivier Kavakure, OPJ au cours d'interrogatoire. Selon des sources sur place, Olivier Kavakure a battu la victime en la forçant d'avouer le fait de voler un téléphone portable d'Emile Barutwanayo. Selon les mêmes sources, Alain Ndayikeza avait été arrêté par Olivier Kavakure, OPJ et conduit au cachot de police de Kiganda lorsqu'elle vendait des œufs au cabaret d'Emile en date du 4 décembre 2023, vers 14 heures, sur la colline Nyamugari, commune Kiganda, province Muramvya. Emile avait perdu son téléphone et a accusé Alain de l'avoir volé puis profitant la patrouille diurne des policiers qui passaient devant son bistrot et a saisi l'OPJ qui a conduit immédiatement Alain au cachot.

En date du 6 décembre 2023, le téléphone a été retrouvé dans le sac à dos d'Emile, qui est venu le signaler à la police, en demandant pardon à la famille de la victime. L'enfant a été relâché sans aucun dommage ou intérêt, après 2 jours de torture.

Une femme battue en commune et province Kayanza

En date du 9 décembre 2023, vers 16 heures, dans le marais de Nyamugosa, colline Mugweza, commune et province Kayanza, Godeberthe Nkeshimana, âgée de 35 ans, a été battue par une équipe des Imbonerakure qui surveillaient les champs de maïs dans ce marais. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir l'intention de voler dans ces champs. Selon les mêmes

sources, la victime a crié au secours mais personne n'est intervenu. La victime a été blessée au visage et quand elle s'est rendue chez les conseillers collinaires pour se plaindre, ces derniers n'ont rien fait pour l'aider.

Deux enfants torturés en commune Isare, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 décembre 2023 indique qu'en date du 22 novembre 2023, sur la colline Nyambuye, commune Isare, province Bujumbura rural, Lionel Havyarimana, âgé de 16 ans et Claude Irakoze, âgé de 17 ans ont été torturés et blessés par les surnommés Dereva, Macege et le prénommé Vianney, tous membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, dans la nuit du 22 novembre 2023, des gens non identifiés ont dévalisé la boutique d'un surnommé Makeca, membre du parti CNDD-FDD et les victimes ont été accusées de voler une somme de 2 millions fbu dans cette boutique. Selon les mêmes sources, ces enfants ont été appelés par Nzisabira, chef de secteur Giterama et remis à ces Imbonerakure. Ces derniers les ont ligotés leurs pénis, les ont blessés à l'aide des couteaux et ont mis du piment dans leurs yeux pour les obliger d'accepter d'avoir volé cette somme d'argent. Ils les ont conduits au cachot communal d'Isare puis transférés au cachot du poste de police de Kabezi.